



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/74/33
17 avril 2015

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-quatorzième réunion
Montréal, 18-22 mai 2015

PROPOSITION DE PROJET : IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième PNUD/Allemagne/PNUE/ONUDI tranche)

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Iran (République Islamique d')

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION APPROUVÉE	MESURE DE CONTRÔLE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (Phase I)	Allemagne, PNUD (principale), PNUe, ONUDI	63°	10 % d'ici 2015

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)	Année : 2013	357,44 (tonnes PAO)
---	--------------	---------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)							Année : 2013		
Produits chimiques	Aérosol	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale par secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123									
HCFC-124									
HCFC-141b		109,3		89,4					198,7
HCFC-142b									
HCFC-22		1,4		75,6	82,0				158,9

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Valeur de référence 2009 – 2010 :		380,5	Point de départ des réductions globales durables :
			380,5
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :		164,4	Restante :
			216,1

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2015	Total
ONU DI	Élimination des SAO (tonnes PAO)	4,4	4,4
	Financement (\$ US)	295 439	295 439
Allemagne	Élimination des SAO (tonnes PAO)	4,6	4,6
	Financement (\$ US)	321 326	321 326
PNU D	Élimination des SAO (tonnes PAO)	7,7	7,7
	Financement (\$ US)	511 625	511 625

(VI) DONNÉES DU PROJET			2011	2012	2013	2014	2015	2016-2017	2018	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o.	s.o.	380,5	380,5	342,45	342,45	342,45	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s.o.	s.o.	380,5	380,5	342,45	342,45	266,35	s.o.
Financement convenu (\$ US)	Allemagne	Coûts du projet	2 063 000	534 233			288 582			2 885 815
		Coûts d'appui	234 079	60 617			32 744			327 440
	PNU D	Coûts du projet	2 242 000	1 370 000	477 816		250 430			4 340 246
		Coûts d'appui	168 150	102 750	35 836		18 782			325 518
	PNU E	Coûts du projet	262 000							262 000
		Coûts d'appui	34 060							34 060
	ONU DI	Coûts du projet	1 300 000	830 000	101 450		274 827			2 506 277
		Coûts d'appui	97 500	62 250	7 609		20 612			187 971
Fonds approuvés par le Comité exécutif (\$ US)		Coûts du projet	5 867 000	2 734 233	579 266	0				9 180 499
		Coûts d'appui	533 789	225 617	43 445	0				802 851
Total des fonds demandés pour approbation à cette réunion (\$ US)		Coûts du projet	0	0		0	813 839			813 839
		Coûts d'appui	0	0		0	72 138			72 138

Recommandation du Secrétariat :	Pour examen individuel
--	------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du Gouvernement de la République islamique d'Iran, le PNUD, en qualité d'agence principale d'exécution, a soumis à la 74^e réunion une demande de financement pour la quatrième et dernière tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH)¹, pour un montant total de 1 128 390 \$ US, soit 475 930 \$ US, plus 35 695 \$ US de coûts d'appui d'agence pour le PNUD, 274 827 \$ US plus 20 612 \$ US de coûts d'appui d'agence pour l'ONUDI et 288 582 \$ US plus 32 744 \$ US de coûts d'appui d'agence pour l'Allemagne, ainsi que présenté à l'origine. La proposition comprend le rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche, le rapport de vérification sur la consommation de HCFC et le plan de mise en œuvre de la tranche pour la période 2015 à 2018.

Rapport sur la consommation de HCFC

Consommation de HCFC

2. Le Gouvernement de la République islamique d'Iran a fait état d'une consommation de 357,44 tonnes PAO de HCFC en 2013 et a estimé une consommation de 342,14 tonnes PAO en 2014. La consommation de HCFC sur la période de 2010 à 2014 est indiquée dans le tableau 1.

Tableau 1. Consommation de HCFC en République islamique d'Iran (données Article 7 2010-2014)

HCFC	2010	2011	2012	2013	2014*	Valeur de référence
Tonnes						
HCFC-22	3 107,31	3 024,98	3 029,06	2 886,94	2 666,72	2 974,6
HCFC-141b	2 071,54	1 913,72	1 906,46	1 805,97	1 777,00	1 971,2
Total (tonnes métriques)	5 178,85	4 938,70	4 935,52	4 692,91	4 443,72	4 945,8
Tonnes PAO						
HCFC-22	170,9	166,37	166,60	158,79	146,67	163,6
HCFC-141b	227,9	210,51	209,71	198,65	195,47	216,9
Total (tonnes PAO)	398,8	376,88	376,31	357,44	342,14	380,5

*Les données de départ sont vérifiées de manière indépendante.

Rapport de vérification

3. Le rapport de vérification a confirmé qu'en 2014, le Gouvernement a continué à mettre en place un système d'octroi de permis et de quotas pour les importations et exportations de HCFC et que la consommation totale de HCFC pour 2014 était de 342,14 tonnes PAO alors que l'objectif national était de 342,45 tonnes PAO.

Rapport de mise en œuvre du programme national (PN)

4. Le Gouvernement de la République islamique d'Iran a fait état des données de consommation de HCFC du secteur dans le rapport de mise en œuvre du PN pour 2013, ce qui correspond aux données indiquées en vertu de l'article 7. Le rapport de données du PN de 2014 sera présenté d'ici le 1^{er} mai 2015.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Le cadre juridique

5. Le système d'octroi de permis et de quotas pour les importations et les exportations de HCFC est opérationnel depuis 2012. Depuis 2014, l'Unité nationale de l'Ozone (UNO) a redoublé d'effort pour contrôler les demandes de permis d'importations de HCFC avant l'expédition grâce à la Procédure de

¹ Lors de sa 72^e réunion, l'Accord entre le Comité exécutif et la République islamique d'Iran a été mis à jour pour indiquer son engagement à réduire sa consommation de HCFC de 30 pour cent par rapport à la valeur de référence d'ici le 1^{er} janvier 2018.

consentement préalable en connaissance de cause (iPIC²) afin de vérifier la solidité des importations et d'atténuer le risque d'importations non autorisées. Cela s'est présenté sous la forme d'un certain nombre de requêtes bilatérales entre l'UNO et les autorités des pays exportateurs, comme le Bureau chinois de gestion des importations et des exportations de SAO.

Activités dans le secteur de la fabrication des produits de mousse

Reconversion de huit entreprises dans le secteur des panneaux en continu (Gouvernement de l'Allemagne) (30,3 tonnes PAO) et assistance technique pour une seule entreprise de formulation (PNUD)

6. Deux entreprises ont achevé la mise en service des équipements et cinq entreprises sont en train d'installer et de mettre en service les équipements bien que l'achèvement de ces projets ait été prévu en 2014. Des retards se sont produits en raison de la disponibilité du pentane.

7. La dernière entreprise (USC) est une entreprise de formulation qui fabrique également des panneaux en continu et consomme 3,3 tonnes PAO de HCFC-141b. La phase I prévoyait 225 500 \$ US pour un projet d'assistance technique assurée par le PNUD afin d'aider USC en tant qu'entreprise de formulation à mettre en place des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement global (PRG) pour les petits consommateurs de mousse et 186 400 \$ US pour la reconversion d'USC en tant que fabricant de mousse avec l'aide du Gouvernement de l'Allemagne. Le Mémoire d'Accord (MdA) avec le PNUD pour la mise en œuvre du projet d'entreprise de formulation USC n'a pas été signé car l'entreprise a été incapable d'identifier techniquement et commercialement les options possibles qui seraient acceptables pour le marché qu'elle visait. Après une série de consultations, au dernier trimestre 2014, l'entreprise et l'UNO ont convenu que le projet d'entreprise de formulation ne serait pas poursuivi pour le moment en raison des difficultés rencontrées pour fournir une technologie appropriée pour les consommateurs de mousse. Par conséquent, le projet d'assistance technique du PNUD n'a pas débuté et il a été décidé de reporter sa mise en œuvre à une date ultérieure.

8. Dans le même temps, USC, en tant que fabricant de mousse, a décidé pour la même raison de ne pas poursuivre son projet de reconversion assisté par le Gouvernement de l'Allemagne. Dans la mesure où l'équipement de mousse nécessaire à la reconversion d'USC avait déjà été acheté, le Gouvernement de l'Allemagne a identifié un autre fabricant de mousse répondant aux conditions d'attribution (Pakran) pour l'inclure dans la phase I car ce dernier présentait des caractéristiques comparables, notamment au niveau des conditions de production, de la capacité technique et de l'emplacement destiné à l'exploitation des hydrocarbures (HC) (la technologie choisie par USC).

9. Pakran est une entreprise locale qui fabrique des systèmes de réfrigération commerciaux, des camions frigorifiques et des chambres froides pour les supermarchés et sa consommation est de 2,9 tonnes PAO de HCFC-141b. Le même équipement qui a été acheté pour USC (y compris un pré-mélangeur et un distributeur de mousse) sera utilisé pour la reconversion de Pakran ; le projet sera achevé en 2015. Pakran a donné son accord pour l'introduction de la technologie à base de HC et a confirmé qu'il apporterait tout co-financement requis.

²L'iPIC du PNUE est un mécanisme volontaire et informel d'échange d'informations relatives au commerce de SAO, de mélanges, produits et équipements contenant des SAO prévu entre les pays. Les pays participant à l'iPIC partagent des informations détaillées sur les importateurs et les exportateurs, qui répondent aux conditions d'attribution, avec d'autres membres de l'iPIC à travers une plateforme en ligne sécurisée et les correspondants désignés de l'iPIC consultent simplement leur pays partenaire commercial avant les expéditions de SAO prévues.

Soutien à la création d'une association de fabrication de produits mousse (Gouvernement de l'Allemagne)

10. Le déploiement final de la norme de fabrication des panneaux sandwichs dotés d'agents de gonflage à faible PRG est prévu en juin 2015 quand toutes les entreprises que le Gouvernement de l'Allemagne et l'ONUDI sont en train de mettre en place seront reconverties. Le Gouvernement de l'Allemagne et l'ONUDI ont été confrontés à un retard dans l'approvisionnement en pentane des entreprises reconverties spécialisées dans les mousses en raison de difficultés pour trouver les fournisseurs appropriés et mettre en place les réseaux d'approvisionnement. L'UNO négocie actuellement un approvisionnement adapté aux entreprises.

Reconversion de 15 entreprises spécialisées dans les mousses de polyuréthanes (PU) rigides (ONUDI) (88,1 tonnes PAO)

11. À sa 72^e réunion, le Comité exécutif a approuvé le remplacement de sept entreprises produisant des mousses à peau intégrée et des panneaux en discontinu par trois grandes entreprises produisant des équipements de réfrigération domestiques (qui se reconvertiront à une technologie à base de HC), augmentant ainsi l'incidence du projet à 88,7 tonnes PAO, moyennant le même coût. Trois entreprises ont terminé leurs reconversions vers la technologie à base de HC et ont éliminé 5,3 tonnes PAO de HCFC-141b tandis que six terminent l'installation de l'équipement pour finaliser leurs projets avant le deuxième trimestre 2015 en vue d'une consommation totale de 23,4 tonnes PAO de HCFC-141b. Les deux autres entreprises (incluses lors de la 72^e réunion) dont la consommation totale est de 59,4 tonnes PAO de HCFC-141b achèveront leur reconversion au cours de la seconde moitié de l'année 2015. L'approbation de la tranche actuelle sera cruciale pour l'ONUDI afin de pouvoir se procurer l'équipement pour la dernière entreprise à aider.

12. Un conteneur de cyclopentane destiné aux essais et à la mise en service des systèmes de mousse en PU a été acheté et distribué aux entreprises bénéficiant de l'aide.

Activités dans le secteur de la fabrication des équipements de climatisation (AC) (PNUD)

13. En 2014, l'entreprise a achevé la conception et la fabrication de prototypes de produits pour différents modèles de climatiseurs à base de HFC-410A. La production d'essai s'est achevée fin 2014 et la production commerciale est censée s'achever d'ici le deuxième trimestre 2015. Le projet se terminera fin 2015 avec une élimination de 29,3 tonnes PAO de HCFC-22.

Activités dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation (Gouvernement de l'Allemagne et PNUE)

14. Les activités suivantes ont été mises en œuvre dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation :

- (a) Démonstration de la réduction des fuites dans plusieurs supermarchés pour prouver les technologies de pointe utilisées en fabrication industrielle par rapport aux unités montées sur site ; une entreprise locale a été recrutée pour enregistrer les données techniques et prendre les mesures ; et un atelier de deux jours a été organisé pour 60 représentants de supermarchés, portant notamment sur la réduction des fuites, les bonnes pratiques d'entretien en réfrigération, l'enregistrement de données, la récupération et le recyclage ainsi que la mesure des paramètres de performance des systèmes de réfrigération ;
- (b) D'autres systèmes de réfrigération de supermarchés ont été reconvertis en systèmes entièrement hermétiques et deux groupes de condensation entièrement neufs ont été achetés pour la démonstration. Les supermarchés bénéficiant de l'aide ont reçu de

l'équipement et des pièces, des carnets et de la documentation spécifique pour chaque groupe de condensation ainsi qu'une formation spécialisée ;

- (c) Un guide portant sur les systèmes de réfrigération de base, la conversion vers des systèmes de réfrigération hermétiques ; l'entretien des systèmes de réfrigération ; la conception de systèmes hermétiques ; le contrôle des fuites et les règles et réglementations des produits alimentaires réfrigérés dans le pays est en cours de publication ; et
- (d) Une réunion a été organisée par l'UNO avec les principaux importateurs de réfrigérants pour harmoniser le marquage et l'étiquetage des bouteilles de réfrigérants ; un atelier a été organisé avec la participation des ministères et des autorités provinciales afin d'aborder les questions de sécurité, les solutions de remplacement inflammables ainsi que la politique et les normes en vigueur.

15. De plus, deux ateliers de formation de formateurs à Téhéran et un destiné aux agents des douanes ont été menés pour couvrir au total 124 formateurs et 71 agents des douanes ; et des ateliers de formation à l'entretien des systèmes de réfrigération et de climatisation se sont déroulés comme indiqué dans le Tableau 2 :

Tableau 2 : Formation en entretien des systèmes de réfrigération et de climatisation

Date	Titre	Nbre de stagiaires
18-20 février 2013	Atelier de formation de formateurs aux bonnes pratiques d'entretien / Centre de formation des formateurs de Karadj Études techniques et professionnelles, Karaj	34
5 sep 2013	Atelier de formation aux bonnes pratiques d'entretien (Groupe 1) / Mashhad	30
6 sep 2013	Atelier de formation aux bonnes pratiques d'entretien (Groupe 2) / Mashhad	30
24 février 2015	Ateliers de formation aux bonnes pratiques d'entretien des systèmes de réfrigération et de climatisation (Groupe 1 : techniciens des systèmes de réfrigération domestiques) / Mazandaran	45
25 février 2015	Ateliers de formation aux bonnes pratiques d'entretien des systèmes de réfrigération et de climatisation (Groupe 2 : bénéficiaires provenant du secteur de la climatisation) / Mazandaran	45

Unité de mise en œuvre et de suivi de projet (PMU)

16. La PMU a aidé l'UNO à mettre en œuvre les quotas de HCFC pour les importateurs enregistrés et autorisés, à coordonner et à interagir avec les entreprises bénéficiaires au niveau de la mise en œuvre du projet et de la gestion quotidienne des activités du PGEH, ainsi qu'à assurer l'administration et la coordination avec d'autres agences.

Niveau de décaissement des fonds

17. En avril 2015, sur les 9 180 499 \$ US approuvés à ce jour, 7 546 478 avaient été décaissés (3 313 296 \$ US pour le PNUD, 2 172 282 \$ US pour le Gouvernement de l'Allemagne, 103 470 \$ US pour le PNUE et 1 957 430 \$ US pour l'ONUDI). Le solde de 1 634 021 \$ US sera décaissé en 2015 et 2016 (Tableau 3).

Tableau 3. Rapport financier de la phase I du PGEH pour la République islamique d'Iran (\$ US)

TRANCHES	Première et deuxième tranches		Troisième tranche		Total approuvé	
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé
PNUD	3 612 000	2 935 480	477 816	377 816	4 089 816	3 313 296
ONUDI	2 130 000	1 950 430	101 450	7 000	2 231 450	1 957 430
Allemagne	2 597 233	2 172 282	0	0	2 597 233	2 172 282
PNUE	262 000	103 470	0	0	262 000	103 470
Total	8 601 233	7 161 662	579 266	384 816	9 180 499	7 546 478
Taux de décaissement	83 %		66 %		82 %	

Plan de mise en œuvre de la quatrième et dernière tranche du PGEH

18. Durant la quatrième tranche de financement du PGEH, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- (a) Achèvement de la reconversion de l'entreprise de fabrication de systèmes de climatisation au troisième trimestre 2015 (PNUD) ;
- (b) Achèvement de la reconversion de l'ensemble des huit entreprises spécialisées dans les mousses aidées par le Gouvernement de l'Allemagne, et de l'ensemble des onze entreprises spécialisées dans les mousses aidées par l'ONUDI, en 2015 ;
- (c) Achèvement des activités en cours dans le secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération d'ici décembre 2016, dont le projet de démonstration dans les supermarchés ; l'introduction d'un système d'étiquetage strict pour tous les produits de réfrigération et de climatisation en conformité avec les normes nationales et / ou internationales ; la mise en place d'outils assurant le suivi de la consommation dans le secteur de l'entretien ; la formation des techniciens ; la sensibilisation et la divulgation d'informations ainsi que la formation des agents des douanes chargés de l'application ; et
- (d) Activités de gestion et de suivi des projets à poursuivre jusqu'en décembre 2017 avec les fonds disponibles et approuvés à cet effet dans le cadre du projet.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**OBSERVATIONS**Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH*Le cadre juridique*

19. Le gouvernement de la République islamique d'Iran a déjà émis des quotas d'importation sur les HCFC pour 2015 en accord avec les objectifs de contrôle du Protocole de Montréal (soit 342,50 tonnes PAO).

Secteur de fabrication des produits de mousse

20. En fournissant plus de détails sur les raisons justifiant le report du projet de l'entreprise de formulation USC, le PNUD a expliqué que des technologies telles que le formiate de méthyle ou le méthylal ne pouvaient pas être disponibles dans le pays ; les technologies à base de HC n'étaient pas faisables en raison de problèmes de sécurité liés aux caractéristiques des utilisateurs en aval qui sont de petites entreprises consommant parfois moins d'une tonne de HCFC-141b par an. L'entreprise de

formulation USC, avec le soutien du Gouvernement, va continuer d'étudier les possibilités et de mettre à la disposition des petites et moyennes entreprises des polyols prémélangés sans HCFC et à faible PRG. Compte tenu du report de l'aide apportée à l'entreprise de formulation USC, les fonds alloués pour cette activité au PNUD (225 500 \$ US) ne seront pas nécessaires au cours de la phase I mais l'entreprise peut être incluse si nécessaire dans la phase II du PGEH. L'Accord entre le Gouvernement de la République islamique d'Iran et le Comité exécutif sera ajusté pour tenir compte d'une déduction de 225 500 \$ US de la quatrième tranche accordée au PNUD. Il n'y a aucune réduction des HCFC liée à cette assistance technique.

21. Dans la mesure où USC n'a pas non plus été en mesure d'introduire pour le moment une technologie à faible PRG dans sa ligne de fabrication de mousse, les fonds alloués au fabricant de mousse USC (186 400 \$ US approuvés pour le Gouvernement de l'Allemagne) ont été réaffectés au cours de la mise en œuvre de la troisième tranche à l'entreprise Pakran, comme indiqué au paragraphe 8. Cela ayant été considéré comme une modification mineure, sur présentation d'une proposition détaillée vérifiant l'équipement de base ainsi que tous les paramètres d'admissibilité et de consommation de Pakran, le Secrétariat a convenu avec le Gouvernement de l'Allemagne de procéder à la modification et d'en informer le Comité exécutif. Compte tenu de la faible différence de consommation entre les deux entreprises (USC consomme 3,3 tonnes PAO de HCFC-141b et Pakran 2,9 tonnes PAO), il a été décidé que l'on continuerait de déduire 3,3 tonnes PAO du point de départ.

22. Étant donné plusieurs modifications apportées au plan du secteur des mousses lors de la mise en œuvre du PGEH, le Tableau 4 donne une vue d'ensemble des entreprises incluses et de l'état d'avancement.

Tableau 4. État de la mise en œuvre dans le plan du secteur des mousses en phase I du PGEH

État de la mise en œuvre	Sociétés	Tonnes PAO	Agence	Date d'achèvement prévue
Achevé	Arghavan Kabir Co. (Groupe Kabir)	8,8	Allemagne	Achevé
	Asre Sard Co.	5,0	Allemagne	Achevé
	Gol Asay Sarma (Golsun)	2,6	ONUDI	Achevé
	Paya Telec. Industries Co.	1,4	ONUDI	Achevé
	Soren Neishaboor	1,3	ONUDI	Achevé
Sous-total	5	19,1		
Installation de l'équipement en cours	Behdor Rangin Co.	2,9	Allemagne	Deuxième trimestre 2015
	Kian Panel Co.	2,4	Allemagne	Deuxième trimestre 2015
	Nama Sazan Enrooz Co.	3,9	Allemagne	Deuxième trimestre 2015
	Parlo Co.	2,4	Allemagne	Deuxième trimestre 2015
	Groupe Ammut	1,1	ONUDI	Deuxième trimestre 2015
	Golbin	1,2	ONUDI	Deuxième trimestre 2015
	Himalia	13,2	ONUDI	Deuxième trimestre 2015
	Parsin Gostar Jonoub Co.	3,9	ONUDI	Deuxième trimestre 2015
	Poushesh Fondare Gharb Co.	2,0	ONUDI	Deuxième trimestre 2015
	Silwan	2,0	ONUDI	Deuxième trimestre 2015
Sous-total	10	35,0		
Achat d'équipements	Electrosteel Co.	2,0	Allemagne	Dernier trimestre 2015
	Pakran	2,9	Allemagne	Dernier trimestre 2015

État de la mise en œuvre	Sociétés	Tonnes PAO	Agence	Date d'achèvement prévue
	Emerson	34,1	ONUDI	Dernier trimestre 2015
	Niksun	25,3	ONUDI	Dernier trimestre 2015
Sous-total	4	64,3		
Total général	19	118,4		

Secteur de fabrication des systèmes de climatisation

23. Pour expliquer la raison pour laquelle le projet de fabrication de systèmes de climatisation n'a pas été achevé en décembre 2014 comme prévu, le PNUD a indiqué que cela était dû aux difficultés rencontrées lors de la finalisation des contrats commerciaux relatifs aux importations de compresseurs. Toutefois, l'entreprise a déjà lancé la production commerciale après avoir établi tous les contrats commerciaux pour les composants et matériaux nécessaires à la fabrication des climatiseurs à base de HFC-410A. Compte tenu du délai de déblocage des fonds après la 74^e réunion et de la marge de sécurité de trois mois, le PNUD a ajusté la date d'achèvement au dernier trimestre 2015.

Secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération

24. Concernant l'impact du projet de démonstration de diminution des fuites pour les supermarchés, le Gouvernement de l'Allemagne a expliqué que les taux de fuites annuels avant le projet étaient de l'ordre de 400 % de la charge en réfrigérant par système. Aucune récupération, aucun recyclage ni aucun contrôle de fuite n'était pratiqué et de simples opérations de vidange de l'huile ou de changement des filtres nécessitaient de recharger complètement les systèmes. La plupart du temps, les groupes de condensation n'étaient pas suffisamment chargés. Des joints évasés bricolés à la main ainsi que des réparations inappropriées des conduites avaient pour conséquence des fuites continues. Après la mise en œuvre du projet, tous les joints évasés ont été retirés, une formation à la récupération et au recyclage a été dispensée, les supports des conduites ont été améliorés et plusieurs pièces du système ont été remplacées. Les groupes reconvertis sont scellés et les systèmes sont hermétiques. Pour ce qui est de l'organisation d'autres démonstrations dans d'autres supermarchés, le Gouvernement de l'Allemagne a fait savoir que ceci dépendrait des normes en vigueur dans ces derniers et que ceci serait envisagé lors de la phase II.

25. Concernant la disponibilité actuelle des solutions de remplacement à faible PRG dans le secteur de la réfrigération et les principales difficultés rencontrées pour les adopter, le Gouvernement de l'Allemagne a indiqué que les entreprises tentaient de mettre en place une technologie à base d'ammoniac. À l'heure actuelle, il n'y a aucune information quant à l'introduction de mazouts lourds et de leurs mélanges.

26. Pour ce qui est de l'effet attendu et de la viabilité du volet de formation, le PNUD a confirmé que toutes les sessions de formation de formateurs portant sur l'entretien des systèmes de réfrigération et les douanes étaient achevées et qu'ainsi, les formateurs nationaux disposaient désormais des connaissances relatives aux toutes dernières approches et aux tous derniers matériels. Pour les autres activités de formation, l'UNO travaille en collaboration avec l'Organisation de formation technique et professionnelle (TVTO) et l'Administration des douanes de la République islamique d'Iran (IRICA) à la mise à jour du cours et du programme d'études afin d'institutionnaliser le recours aux nouveaux matériels.

Révision de l'Accord du PGEH

27. Compte tenu du report du projet de l'entreprise de formulation USC de la phase I à la phase II (PNUD), l'appendice 2-A de l'Accord a été mis à jour. Le paragraphe 16 a également été mis à jour pour

indiquer que l'Accord mis à jour remplaçait celui conclu lors de la 72^e réunion, ainsi qu'indiqué à l'annexe I du présent document. L'Accord intégral révisé sera joint au rapport final de la 74^e réunion.

Rapports périodiques et rapports de vérification après l'approbation de la dernière tranche

28. Étant donné que la dernière tranche de la phase I se déroule en 2015 mais que l'Accord comprend des objectifs de consommation jusqu'en 2018, il sera demandé au PNUD de continuer à présenter chaque année des rapports périodiques jusqu'à l'achèvement du projet. De plus, une vérification indépendante de la consommation de HCFC sera demandée au moins pour les années précédant l'approbation de la phase II afin de confirmer le respect des objectifs de consommation convenus à l'appendice 2-A de l'Accord. Si la phase II est approuvée avant l'achèvement de la phase I, les rapports de vérification seront fondés sur les objectifs de consommation établis à la phase II.

Conclusion

29. La mise en œuvre du PGEH en République islamique d'Iran continue de progresser. En 2014, la République islamique d'Iran a continué de respecter le Protocole de Montréal et les objectifs de l'Accord ainsi qu'en fait état le rapport de vérification indépendante. Tous les projets d'investissement dans le secteur de la climatisation et des produits de mousse, sauf pour une entreprise, se trouvent à un stade avancé de mise en œuvre et seront achevés avant la fin de l'année 2015, avec une élimination totale des 118,4 tonnes PAO de HCFC-141b et des 29,3 tonnes PAO de HCFC-22. Une entreprise (USC) a convenu avec le Gouvernement d'être retirée de la phase I en raison des difficultés qu'elle a rencontrées pour mettre en place des technologies de remplacement. Les fonds associés au volet entreprise de formulation de cette entreprise sont déduits de l'approbation de la quatrième tranche (225 500 \$ US pour le PNUD) et les fonds du volet de fabrication des produits de mousse (186 400 \$ US pour le Gouvernement de l'Allemagne) ont été réaffectés à une autre entreprise spécialisée dans les mousses, après vérification de son admissibilité. Les activités dans le secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération progressent également. Le niveau global de décaissement des fonds est de 82 pour cent du total des fonds approuvés.

RECOMMANDATION

30. Le Comité exécutif pourrait envisager :

(a) De prendre note :

- (i) Du rapport périodique sur la mise en place de la troisième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) en République islamique d'Iran ;
- (ii) Du fait que le Secrétariat du Fonds avait mis à jour le paragraphe 16 et l'appendice 2-A de l'Accord entre le Gouvernement de la République islamique d'Iran et le Comité exécutif, en fonction de la déduction de 225 500 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 16 913 \$ US pour le PNUD, correspondant au report de la reconversion du volet entreprise de formulation d'USC à la phase II, et d'indiquer que l'Accord mis à jour remplaçait celui conclu lors de la 72^e réunion ainsi qu'il figure dans l'annexe I du présent document ;

- (b) De demander au Gouvernement de la République islamique d'Iran, au PNUD, au PNUE, à l'ONUDI et au Gouvernement de l'Allemagne de présenter chaque année des rapports périodiques sur la mise en œuvre du programme d'activités associé à la quatrième tranche jusqu'à l'achèvement du projet ; des rapports de vérification jusqu'à l'approbation de la deuxième phrase et le rapport d'achèvement de projet au plus tard à la première réunion du Comité exécutif en 2019 ; et
- (c) D'approuver la quatrième et dernière tranche de la phase I du PGEH pour la République islamique d'Iran, et les plans annuels de mise en œuvre correspondants pour 2015-2018, pour un montant de 885 977 \$ US, soit 250 430 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 18 782 \$ US pour le PNUD, 274 827 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 20 612 \$ US pour l'ONUDI et 288 582 \$ US plus les coûts d'appui d'agence de 32 744 \$ US pour l'Allemagne.

Annexe I

TEXTE À INCLURE DANS L'ACCORD MIS À JOUR ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN ET LE COMITÉ EXÉCUTIF DU FONDS MULTILATÉRAL POUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DES HYDROCHLOROFLUOROCARBURES

(Les changements importants sont indiqués en gras pour plus de clarté)

16. Le présent Accord mis à jour remplace l'Accord conclu à la 72^e réunion du Comité exécutif entre le Gouvernement de la République islamique d'Iran et le Comité exécutif.

APPENDICE 2-A : LES OBJECTIFS ET LE FINANCEMENT

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
1.1	Calendrier de réduction des substances du groupe I de l'annexe C du Protocole de Montréal (tonnes PAO)	s.o.	s.o.	380,5	380,5	342,45	342,45	342,45	342,45	s.o.
1.2	Consommation totale maximum autorisée des substances du groupe I de l'annexe C (tonnes PAO)	s.o.	s.o.	380,5	380,5	342,45	342,45	342,45	266,35	s.o.
2.1	Financement convenu pour le PNUD, agence principale (\$ US)	2 242 000	1 370 000	477 816	0	250 430*	0	0	0	4 340 246
2.2	Coûts d'appui pour l'agence principale (\$ US)	168 150	102 750	35 836	0	18 782	0	0	0	325 518
2.3	Financement convenu pour le PNUE, agence de coopération (\$ US)	262 000	0	0	0	0	0	0	0	262 000
2.4	Coûts d'appui pour l'agence de coopération (\$ US)	34 060	0	0	0	0	0	0	0	34 060
2.5	Financement convenu pour l'ONUDI, agence de coopération (\$ US)	1 300 000	830 000	101 450	0	274 827	0	0	0	2 506 277
2.6	Coûts d'appui pour l'agence de coopération (\$ US)	97 500	62 250	7 609	0	20 612	0	0	0	187 971
2.7	Financement convenu pour l'Allemagne, agence de coopération (\$ US)	2 063 000	534 233	0	0	288 582	0	0	0	2 885 815
2.8	Coûts d'appui pour l'agence de coopération (\$ US)	234 079	60 617	0	0	32 744	0	0	0	327 440
3.1	Total du financement convenu (\$ US)	5 867 000	2 734 233	579 266	0	813 839	0	0	0	9 994 338
3.2	Total des coûts d'appui (\$ US)	533 789	225 617	43 445	0	72 138	0	0	0	874 989
3.3	Total des coûts convenus (\$ US)	6 400 789	2 959 850	622 711	0	885 977	0	0	0	10 869 327
4.1.1	Élimination totale de HCFC-22 convenue de réaliser en vertu du présent Accord (tonnes PAO)									38,6
4.1.2	Élimination de HCFC-22 à réaliser dans le cadre de projets approuvés antérieurement (tonnes PAO)									-
4.1.3	Consommation restante admissible de HCFC-22 (tonnes PAO)									125,0
4.2.1	Élimination totale de HCFC-141b convenue de réaliser en vertu du présent Accord (tonnes PAO)									125,8
4.2.2	Élimination de HCFC-141b à réaliser dans le cadre de projets approuvés antérieurement (tonnes PAO)									-
4.2.3	Consommation restante admissible de HCFC-141b (tonnes PAO)									91,1

*Les fonds associés au volet entreprise de formulation d'USC sont retirés de la phase I.
